

DEUXIÈME AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

DES TAXES MUNICIPALES



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, que le conseil municipal, par sa résolution no 2016-08-219 datée du 9 août 2016, a ordonné à la greffière, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre les immeubles décrits ci-après pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales, avec les intérêts, les pénalités et les frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique le **24 novembre 2016**, à 14 h au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 9E2.

Toutefois, cette vente n'aura pas lieu si lesdites taxes, intérêts, pénalités et frais, ont été payées avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujet au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles devra être payé immédiatement, au comptant ou par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annulera l'adjudication et remettra sans délai l'immeuble en vente.

Lot	Adresse	Propriétaires	Taxes municipales dues*
2 068 432	12, RUE RHEAUME	STILWELL RODERICK	PAYÉ
2 068 856	1026, BOULEVARD PERROT	AUGER STEPHANE VALDES CECILIA	PAYÉ
2 068 668	111, RUE RENAUD	DOVER MAUREEN ROBERTS CONRAD	PAYÉ
4 879 636	23, RUE LUCILLE-TEASDALE	BRISSON STEPHANE	PAYÉ
2 068 410	38° AVENUE	9130-2695 QUEBEC INC	PAYÉ
2 067 903	27, RUE AUGUSTE-BROSSOIT	BERMINGHAM KERRIE ANN	PAYÉ
2 070 027	68, 60° AVENUE	GRENIER ROCK	926,70 \$
2 070 027	17, 60° AVENUE	DION RICHARD	897,19 \$
2 070 354	8, 81° AVENUE	FORTIN PATRICIA ALLEN DANIEL	PAYÉ

Tous les lots décrits sont du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique (pièce d'identité) : nom, date et lieu de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu; mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale : nom, forme juridique et loi constitutive, adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu; et pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) : nom, qualité du représentant et copie de la pièce justificative l'autorisant à agir.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 26 OCTOBRE 2016.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière